



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 15 Avril 2020

La Poste : Conseillers Bancaires

LA POSTE SE PREOCUPE ENFIN DES CONSEILLERS BANCAIRES... ENFIN PRESQUE

A ce rythme là, nous serons déconfinés avant la mise en place du travail alterné...

REUNION DU 2 AVRIL :

NOUS AVONS CRU QUE LA POSTE SE PREOCCUPAIT ENFIN DES CONSEILLERS BANCAIRES

Sous la pression syndicale constante, La Poste a pris des mesures concernant l'organisation du travail des Conseillers Bancaires :

- ✓ Ils seront équipés d'ordinateurs et de téléphones,
- ✓ Ils alterneront travail en bureau et à domicile.

Les portables sont commandés et seront livrés au fil de l'eau. Les cartes SIM et les téléphones seront pris dans les stocks des bureaux.

Lors de cette réunion, La Poste a réaffirmé que la pro-activité commerciale, la LAC et les tableaux de bord étaient stoppés pour ne plus se consacrer qu'à la réassurance des clients, la continuité de « la vie quotidienne » et les appels de courtoisie.

REUNION DU 10 AVRIL :

FINALEMENT, IL SEMBLE QUE NON... CAR RIEN N'EST EN PLACE, ET RIEN N'EST PLANIFIE !!!

Aucune réponse concernant le planning de déploiement des ordinateurs portables et des clés token.

Aucune Direction Régionale n'a commencé la distribution des téléphones et cartes Sim, alors qu'ils disposent des stocks LPM en bureau.

La Poste répond ne pas pouvoir s'engager sur des délais et ajoute que le travail n'est pas simple avec juste un téléphone.



La CGT dénonce le comportement inadmissible de La Poste qui, à l'évidence cherche à gagner du temps car elle n'a qu'une idée en tête : ***le travail doit reprendre un rythme normal le plus rapidement possible et ce quelles qu'en soient les conséquences.***

Nous demandons que La Poste assure la sécurité physique et mentale des Conseillers bancaires pour qu'ils puissent mener à bien leur mission en mettant en place le télétravail tel qu'il est prévu dans l'accord télétravail avec du matériel adéquat, des horaires déterminés et une charge de travail en lien avec les horaires.

Les agents éloignés du service, pour cause de garde d'enfant, ne sauraient être en télétravail, parce que les enfants ont besoin d'attention, parce que ce serait du travail dissimulé.

Rien n'a été tranché concernant le gel des objectifs et le traitement de la part variable. Ne doutons pas que c'est pour maintenir une pression auprès de l'encadrement et une mise en concurrence entre eux. Ceux qui auront maintenu une activité commerciale durant cette période auront un coup d'avance dans les objectifs.

Seul le rapport de force et les interpellations incessantes de la CGT poussent La Poste à bouger ses lignes. Il nous faut continuer la lutte, car cette pression maintenue à chaque strate de la hiérarchie est insupportable et totalement amoral pendant cette période de crise sanitaire.



SYNDIQUEZ-VOUS !!!